

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rotkreuz, le 19 avril 2018

200 scooters électriques Mobility circulent depuis aujourd'hui à Zurich

200 scooters électriques Mobility sont disponibles dès maintenant à Zurich pour les trajets de A à B. Ces derniers viennent enrichir l'offre en mobilité urbaine et réduire la circulation, soulignent à la fois le directeur de Mobility Patrick Marti et le conseiller municipal Filippo Leutenegger.

Aujourd'hui, Mobility a donné le coup d'envoi à la première grande offre de scooter sharing en Suisse. Grâce à l'appli, les clients peuvent localiser, réserver et restituer les 200 scooters électriques de la marque Etrix S02 sur tous les lieux de stationnement publics réservés aux deux-roues/motos. Le directeur de Mobility, Patrick Marti, voit dans cette nouvelle offre une étape importante pour l'avenir: «Plus notre offre de mobilité est diversifiée, plus nous pouvons gagner la clientèle à la mobilité partagée, ce qui a des conséquences positives sur la circulation.» Les études montrent en effet que le comportement de mobilité des car sharers évolue – trajets en voiture plus réfléchis, utilisation accrue des TP – et qu'un véhicule Mobility remplace dix voitures privées. «Le scooter sharing appuiera ces effets en faveur de la réduction du trafic», assure M. Marti. Le conseiller municipal Filippo Leutenegger s'en réjouit également: «Les moyens de locomotion peu encombrants et silencieux ne sont pas seulement un atout pour les utilisateurs, mais aussi pour toute la ville. Les offres de sharing reposant sur une appli assurent en outre la progression technologique de Zurich en tant que Smart-City.»

Zurich, capitale du sharing en Suisse

Ce n'est pas un hasard si le scooter sharing célèbre sa première à Zurich: la ville compte plus de 30'000 clients Mobility. Ils peuvent utiliser les scooters électriques s'ils détiennent au minimum un permis de conduire de catégorie A1. Les casques, gilets de sécurité et protections hygiéniques jetables sont disponibles dans chaque scooter, tandis que Mobility assure l'entretien, les assurances et la recharge de la batterie avec de l'électricité verte. «Le niveau de service est aussi élevé que pour nos voitures. Les clients n'ont à s'occuper de rien», résume Patrick Marti. La zone de desserte dans laquelle les véhicules peuvent être restitués comprend l'ensemble de la ville de Zurich, sauf Affoltern, Leimbach, Witikon et Seebach. Les scooters s'ouvrent avec l'appli Mobility, la carte Mobility ou le SwissPass.

Partenariat avec Emmi, CFF et Allianz

Emmi est présent en tant que partenaire premium avec le produit Caffè Latte. Sibylle Umiker, attachée de presse d'Emmi, explique: «Les scooters électriques Mobility correspondent parfaitement à nos consommateurs Emmi-Caffè-Latte, souvent jeunes et urbains. Nous trouvons qu'il s'agit d'une idée géniale de sensibiliser de manière aussi pratique à la question de la réduction des émissions de CO₂.» Allianz est responsable de l'assurance complète des utilisateurs de scooters. Les CFF soutiennent elles la nouvelle offre de mobilité afin de poursuivre le développement d'une mobilité combinée – l'interaction efficace des offres de sharing et de transports publics – avec des options appropriées et en réseau.

À PROPOS DE MOBILITY

Les 177'100 clientes et clients de Mobility ont accès à 2'930 véhicules répartis sur 1'500 emplacements. À cela viennent s'ajouter 200 scooters électriques à Zurich. Grâce à l'utilisation d'une technique de pointe, le système de sharing fonctionne de manière simple, avantageuse, entièrement automatique, 24h/24 et en libre-service.

PHOTOS

Téléchargement de photos libres de droits: www.mobility.ch/archives-photographiques-scooter

CONTACT

Patrick Eigenmann, responsable Communication & Médias, téléphone 079 436 49 77,
p.eigenmann@mobility.ch